

Guebwiller en piste

Depuis le 5 juillet, les engins de chantiers ont investi le stade d'athlétisme à Guebwiller. Si la météo est clémente, les sportifs bénéficieront cet automne d'une piste digne de ce nom et d'ateliers indispensables à la pratique des disciplines de l'athlétisme.



Sur la piste d'athlétisme du stade Throo à Guebwiller, toujours en cendrée, tout est à refaire à l'image de la fosse du 3 000 m steeple. Photos L'Alsace/

À Guebwiller, la piste d'athlétisme, créée en 1975 sous l'impulsion du maire de l'époque, François Throo, et du président du club, Charles Mochel, va faire peau neuve. Si la météo se montre clémente, les sportifs découvriront cet automne un tout nouvel équipement, avec un revêtement synthétique coulé. « Cette nouvelle piste et la réfection du stade, j'en rêve depuis trente ans », reconnaît Didier Lossier, conseiller municipal délégué aux Sports mais surtout ancien président du club d'athlétisme et toujours entraîneur. Avec les travaux qui ont débuté mardi, il est ravi.

Didier Lossier rappelle que « la cendrée, ça ne se fait plus. Les jours de pluie, c'est marécageux et c'est propice aux blessures. Et sportivement, pour les haies par exemple, il n'y a aucun retour de pied ». Pire, le stade s'était tellement dégradé ces dernières années que les sauteurs en hauteur et les perchistes, par exemple, n'ont plus d'installations. Malgré tout, les résultats du club, ces dernières années sont bons, voire excellents pour certains. « Mais nos compétiteurs n'ont jamais pu s'exprimer à domicile. À la longue, c'est frustrant... »

Des critères très stricts

L'investissement concédé par la Ville de Guebwiller - un peu moins de 900 000 € TTC - ressemble presque à un cadeau de Noël avant l'heure. « C'est surtout une nécessité », insiste Claude Muller, conseiller délégué à l'Urbanisme et aux grands projets. Notons qu'entre le club d'athlétisme, le FAST et l'ensemble des scolaires, la piste est fréquentée par plus de 3 500 usagers chaque année.

L'élu inscrit ce chantier dans un projet plus global : « Dans le cadre du plan local d'urbanisme, nous entendons mettre en avant un véritable pôle sportif, qui s'articulera autour de la piscine, du stade et de la salle de sport. » Après la réfection des terrains de pétanque - engagée par la municipalité précédente et finalisée par l'actuelle - « nous voulons améliorer les conditions d'entraînement des athlètes. Puis nous travaillerons sur l'accès au stade avant, peut-être, d'investir dans un terrain synthétique pour le foot ». Et d'insister : « Une fois que la piscine sera terminée, nous aurons des équipements qui permettront peut-être d'attirer des stages pour sportifs de haut niveau. Tout cela participera au dynamisme et à l'attractivité de la ville. »

Le projet a réellement démarré en septembre 2015. « On a regardé ce qui se fait ailleurs et les retours d'expérience », souligne Claude Muller. C'est qu'une piste d'athlétisme en plein air, si on veut qu'elle soit homologuée, doit répondre à des critères très stricts : sur un tour de piste de 400 m de long, la tolérance n'est que d'un millimètre. Par ailleurs, la piste doit être totalement plane et ne pas se déformer dans le temps. « Nous tenons à avoir l'homologation afin de pouvoir accueillir un jour à Guebwiller un meeting régional voire interrégional », précise le conseiller délégué à l'Urbanisme. C'est le bureau d'études Jacquet (BEJ) qui a été retenu, « un petit qui travaille en partenariat avec Realsport, le bureau de référence en la matière », indique Claude Muller. Les travaux ont été confiés à Pontiggia pour la couche de fonds et à MGDE pour la couche de finition.

De nouvelles règles d'utilisation

À terme, les sportifs bénéficieront d'une piste de 400 m, coulée, avec six couloirs de course. Différentes aires seront également créées, destinées au saut en hauteur, au saut en longueur, à la perche, au lancer de marteau, au lancer de javelot ou encore au lancer de disque. Une aire sera également dédiée au 3 000 m steeple (course d'obstacles de demi-fond). Enfin, un stand de chronométrage et un local d'arbitre vont être créés. Et pour les scolaires et les amateurs, il y aura une aire de saut en longueur et une réservée au lancer de poids. « Nous avons consulté Johan Charpentier et son club pour voir ce qu'ils attendaient. Leurs retours nous ont permis de faire évoluer le projet », ajoute Claude Muller.

Afin de conserver la piste en état, le cheminement va être revu et un nouveau règlement intérieur va être établi. L'idée est que tous les utilisateurs de cet espace adoptent un comportement adéquat avec ces nouvelles installations.

Pas question par exemple de traverser n'importe comment la piste. Déjà, si un coureur travaille, c'est dangereux. Ensuite, ces surfaces peuvent être sensibles à certaines attaques...

La météo sera le facteur clé de la mise en service de cette piste. « À Pulversheim, en raison du temps, les travaux ont mis un an », glisse le délégué à l'urbanisme. « Notre objectif est de réaliser les travaux cet été et à la rentrée afin de livrer ce nouvel équipement aux vacances de la Toussaint. S'il le faut, les travaux pourront se poursuivre le week-end », précise Claude Muller. Ce programme a été pensé afin de perturber le moins possible la rentrée des athlètes, petits et grands. « La reprise, c'est toujours en septembre », lance Didier Lossier. « Il ne faut pas hésiter à nous rejoindre ! »

880 000 € TTC

C'est le montant total des travaux pour la création des six couloirs de course, des différents ateliers, du stand de chronométrage et des deux aires réservées aux scolaires et aux amateurs. « Le projet était estimé à 1 million d'euros TTC, il sera finalement de 880 000 € », précisent de concert Daniel Braun, premier adjoint en charge des finances, et Claude Muller, conseiller délégué à l'Urbanisme. Côté subventions, le taux devrait monter. « À la base, nous avons validé le projet avec 10 % de subventions. À ce jour, nous en sommes à 31,5 % et d'autres demandes se concrétisent. Le Fonds de soutien a répondu favorablement cette semaine. Nous devrions monter à près de 60 % de subventions. » Petite précision sur un point débattu en conseil municipal : « Avec tout ce qui est engagé, il s'agit de la création d'une piste d'athlétisme et non d'une réfection », indique Claude Muller.